



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 7 octobre 2026
Objet : Tarifs marché de Noël

L'an deux mille vingt-six et le 07 octobre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, DURAND Simone, BERTORELLO Sylvie, AILLAUD Karine, ROBERT-IMBERT Carole, Messieurs GONCALVES Gilles, HOLIET Samuel, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, BONO Vicente, REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe DELAROUX Lionel, CHATARD Gilles VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mme BERNARD Myriam, Mme BRY Claire et M. ABBES Loïc, Mme MIOTTO Lucie

Procurations : M. ABBES Loïc donne procuration à Mme FONTAINE Sonia, Mme BRY Claire donne procuration à Mme DURAND Simone.

Mme DURAND Simone a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 08/10/2026

Application agréée E.legalite.com

99_DE-004-210401089-20261007-2026_06_52-

Conseil Municipal du 07/10/2026

Délibération n° 2026/06/52

Objet : Tarifs marché de Noël

Mme le Maire propose de fixer les tarifs du marché de Noël 2026 et suivants comme suit :

- Samedi : 1 emplacement de 3ml : 20 €
- Dimanche : 1 emplacement de 3ml : 35 €
- Les 2 jours : 1 emplacement de 3ml : 50 €

Le paiement de la redevance devra être effectué auprès du Trésor Public.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Malijai,

Le 07/10/2026

Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 08/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401089-20261007-2026_06_52-